



CMA CGM Agence France - Informations Clients

Accord des Douanes françaises pour un déploiement ICS2 par CMA CGM en novembre 2024

Lundi 17 juin 2024

Chers clients,

Nous vous avons informés le 18 mars 2024 de l'évolution du Système de Contrôle des Importations 2 de l'Union Européenne (ICS2) qui renforce la gestion des risques douaniers et améliore l'analyse des risques de sûreté et de sécurité pour les marchandises entrant dans l'Union Européenne.

Cette exigence de Déclaration d'Entrée (ENS) continuera à s'appliquer à toutes les marchandises (longue et courte distance) déchargées, transbordées vers ou transitant par l'UE (27 États membres), l'Irlande du Nord, la Norvège et la Suisse, ainsi qu'aux marchandises restant à bord (FROB - Freight Remaining On Board).

La fenêtre de déploiement pour les transporteurs maritimes et fluviaux s'étend du 3 juin au 4 décembre 2024. Les Douanes françaises ont accordé à CMA CGM une fenêtre de déploiement dans les délais convenus par la Commission européenne, et nous serons donc prêts pour le filing ICS2 en novembre 2024.

Les données requises peuvent être soumises via un seul dépôt ENS complet par le transporteur, à condition que toutes les données soient disponibles, ou via plusieurs dépôts par le transporteur, le transitaire et le destinataire dans l'UE.

Nouveaux éléments

La nouvelle version introduira une évaluation des risques obligatoire ; par conséquent, les transporteurs devront fournir des éléments de données supplémentaires lors du filing ENS, parmi ceux qui sont actuellement requis.

L'ENS nécessitera de renseigner les éléments suivants :

- HS code à 6 chiffres pour chaque marchandise, avec description complète et précise de la cargaison
- Information concernant l'acheteur et le vendeur si vous souhaitez que le transporteur procède à un seul filing ENS complet, ou numéro EORI (Economic Operators Registration and Identification) du déclarant supplémentaire (auto-déclarant) pour toutes les marchandises importées déchargées dans l'UE (FROB exclu)
- House Bill of Lading si vous souhaitez que le transporteur effectue le filing en votre nom
- EORI du destinataire établi dans l'UE (pour les importations vers l'UE) ou adresse complète du destinataire, y compris le numéro de B.P., code postal, code région, ville et pays
- Code CUS pour les produits chimiques dangereux et non-dangereux si inclus dans l'ECICS (European Customs Inventory of Chemical Substances)
- UCR (Unique Consignment Reference) si disponible

CMA CGM améliore actuellement ses systèmes afin d'intégrer vos données pour les soumissions ICS2. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure des derniers développements et recueillerons vos attentes afin d'être bien préparés pour commencer les filings ICS2 en novembre 2024.

Pour plus d'informations sur ICS2 - Release 3, vous pouvez consulter le site Web de la Commission européenne : [Import Control System 2 - Release 3 - European Commission \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/eurofin/ics2/)

Direction Commerciale CMA CGM – Agence France

[Pour retrouver toutes les informations du Groupe - S'abonner à la newsletter CMA CGM](#)

[Pour retrouver toutes les informations liées à l'agence France - S'abonner aux informations locales CMA CGM](#)

Pour ne plus recevoir les actualités - [Se désabonner](#)